

Bruxelles, le 31 Janvier 1849.

No 2939 de Dép., 20^{me} Série.

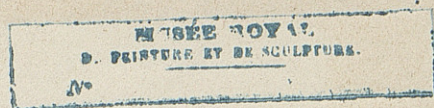
MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

4^{te} DIVISION

N^o 4669.

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la division, ainsi que le N^o d'enregistrement.

ANNEXE.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un arrêté royal du 22 du courant, m'autorise à acquérir, pour le Musée, les deux tableaux suivants qui ont figuré à la dernière exposition nationale des Beaux Arts :

La Sécheresse en Judée, par M^{re} Portaels,
Vue de la Vallée de l'Emblève, par M^{re} Hindermans.

Le prix de ces tableaux est de 5,000 francs, pour le premier, et de 2,000 francs, pour le second.

J'ai invité Messieurs Portaels & Hindermans à déposer ces deux tableaux au Musée.

Je vous prie de me transmettre un

A la Commission Directrice du Musée Royal de Peinture & de Sculpture de Belgique.

certificat de réception pour l'un et pour
l'autre; la Cour des comptes exigera ce
document pour la liquidation des fins.

Le Ministre de l'Intérieur,

Cuvigny

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 12^{fév.} 1819

DIRECTION

des
Lettres,
des
SCIENCES
et des
ARTS.

Mon cher Monsieur
Stenon M. Vanderbela
me charge de vous demander
officiennement, pour la
liquidation, un certificat
de réception des deux tableaux
acquis récemment pour
le musée à savoir
la Secheresse en Judée par
Portoelo

et
Vue de la Vallée de l'Emblée
par K. invernand.

Cout à vous
Adolphe Vandoud

Don dossier 1207 - (lettre minist du 24 mai 1870)